



— LA CGT —
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
10-16 MARS 2022**

LA FABRIQUE EN QUESTION

Malgré les continuelles et insistantes alertes des élus CGT contre le projet de restructuration des moyens internes de fabrication du Siège et de la Filière de production France 3 la direction l'a mis en œuvre brutalement et technocratiquement, sans prendre en compte les conséquences organisationnelles et psychologiques sur les salariés.

La mobilisation contre le projet initial de constitution de la DMF a permis de sauver les sites régionaux et de maintenir l'affectation des salariés sur leur site historique. Mais les risques qui avaient été pointés lors de l'expertise se sont vérifiés et nous assistons à une casse sociale de grande ampleur. Les départs continus des salariés, CDI comme CDD, en sont la preuve.

**UN PROJET
CONTESTÉ...**

**...QUI N'A
JAMAIS EMPORTÉ
L'ADHÉSION
DES SALARIÉS**

La direction centralisée de la Fabrique ne souhaitait pas le maintien des sites régionaux et met tout en œuvre pour entraver le quotidien des salariés. La CGT n'a jamais baissé les bras et se bat depuis aux côtés des salariés pour corriger les dysfonctionnements multiples, à toutes les étapes de la chaîne de fabrication et des activités.

Par ailleurs, à travers cette fusion organisationnelle avec le Siège, la direction s'est bien gardée de mettre à plat la question des rémunérations et des régimes de temps de travail. Elle prétend qu'il n'y a pas de disparité mais refuse de faire la transparence sur le sujet.

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LA FABRIQUE EN RÉGION

En termes de développement, Vendargues est une réussite industrielle sans précédent mais cela ne peut se faire au détriment des autres sites de production en région. Les cadres parisiens de la Fabrique, et sa RH fantôme, ne sont presque jamais présents dans les sites régionaux. Les problèmes locaux restent donc ignorés et non traités, la direction s'enfonce dans le déni.

Cette gestion centralisée est l'antithèse d'un aménagement audiovisuel du territoire qui seule permettrait de développer nos activités et de faire vivre et de développer des viviers de professionnels en région.

Les prochains élus CGT poursuivront cette lutte pour l'existence d'une filière de production avec une diversité d'implantation, à Paris et en région.

DES INSTANCES DE PROXIMITÉ

Après ces élections, les salariés régionaux de la DMF continueront de dépendre du CSE du Réseau France 3 et des Activités Sociales et Culturelles de leur site mais **deux Instances de Proximité (IP)** dédiées traiteront chaque mois des problématiques spécifiques de La Fabrique :

- **L'IP Nord** couvrira tous les salariés des sites de Rennes, Lille, Nancy et Strasbourg ainsi que ceux de la Video Mobile affectés en région.
- **L'IP Sud** couvrira tous les salariés des sites de Bordeaux, Toulouse, Vendargues, Marseille et Lyon ainsi que les salariés de la fiction de Lille.

DÉDIÉES À LA FABRIQUE

NOS CANDIDATS

Pour cette élection, la CGT présentera les candidat-e-s suivants :

CSE Réseau

Laurent FAURE Video VM Toulouse, **Tancrède PECHON** OPV Vendargues, **Pascal PERCIE DU SERT** Magasinier Lyon, **Vincent COURTONNE** OPV Eq légère Strasbourg, **Claude ETIENNE** Chargée de post-production vidéographie Nancy et **Yann GOURHANT** Technicien video Toulouse.

IP Nord-VM

Laurent FAURE VM Toulouse, **Vincent COURTONNE** OPV Eq légère Strasbourg, **Vincent TEXIER** Cadre tech son, **Claude ETIENNE**, chargée de Post prod vidéographie à Nancy, **Olivier LOUTZ** OPS VM Strasbourg.

IP Sud-fiction

Pascal PERCIE DU SERT magasinier Lyon, **Tancrède PECHON** OPV Vendargues, **Isabelle MAHEUX** (cadre a la production Lyon), **Yann LE MAPIHAN** OPS fiction Bordeaux, **Yann GOURHANT** Technicien video PP Toulouse.

LES REVENDICATIONS DE LA CGT POUR TOUS LES SALARIÉS CDI ET CDD DE LA FABRIQUE

ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENTS

- Mise à saturation prioritaire de l'outil interne dans l'ensemble des secteurs, en appliquant réellement le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes (mise en place d'un bonus / malus adapté à la nouvelle structure FTV permettant l'application des règles d'or)
- Développement des Moyens Internes de Fabrication, en région et au Siège, y compris sur le numérique ;
- Renouvellement prioritaire des régies de post-production vieillissantes.
- Développement des tournages d'Équipes Légères en Région et compte tenu des objectifs de réductions d'émissions carbone de FTV, composition des équipes légères réalisées en fonction de la proximité géographique des personnels et non de leur disponibilité aux quatre coins de la France.
- Arrêt du dumping social de FTV Studio sur les équipes légères et pérennisation des tournages d'équipes légères à trois techniciens minimum : Image, Son, Lumière
- Engagement de la direction sur le renouvellement et le développement de la flotte des cars VM afin de pouvoir répondre à toutes les demandes internes ;
- Révision à la hausse du nombre de fictions et du plan de charge dédié aux fictions numériques ;
- Révision de l'équilibre Flux vs captations unitaires en VM
- La saturation des moyens en Post-production : pas de refus de prestation quand une salle est vide parce qu'il faudrait embaucher un intermittent.
- Pas de matériel qui dort dans un placard alors qu'un tournage a lieu avec un prestataire privé.

ORGANISATION

- Arrêt des réformes permanentes liées à la réorganisation mise en place il y a quatre ans
- Respect des engagements de la direction sur le maintien des sites en région, parkings et bureaux VM compris.
- Remise en place d'un véritable encadrement de proximité sur chacun des sites avec une plus grande autonomie en local
- Réforme de la politique RH de la DMF et de la gestion des parcours professionnels avec des relais RH locaux

SALAIRES

- Mise à plat avec les syndicats des salaires de toute la Fabrique en vue d'une harmonisation.
- Ouverture de discussions sur les possibilités de passerelles Fabrique – Réseau et inversement, sans passer par la case Paris
- Attribution des primes de sortie et primes de disponibilité pour les nouveaux entrants
- Traitement des évolutions salariales en région sans passer par la case Paris
- Mise à plat de la méthode de calcul salarial pour les nouveaux entrants et mise en place de règles claires incluant la reprise de l'ancienneté métier.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Reconnaissance de la pénibilité des équipes légères, des équipes de Vendargues et des équipes Vidéo-mobiles (conditions de travail en extérieur fatigantes - manutention de charges lourdes - horaires - voyages) : négociation d'un dispositif de retraite anticipée spécifique à la Fabrique.
- Respect du salarié (articulation vie privée/vie professionnelle, conditions de travail).
- Priorisation des personnels sur les activités tournées dans leur région d'origine.

EMPLOI ET FORMATION

- Comblement de tous les postes vacants et maintien effectif des collectifs de travail au sein des Moyens Internes de Fabrication ;
- Développement des compétences (drone, steadycam, etc...)
- Maintien des équipes légères par l'embauche de techniciens.
- Remplacement des personnels et recours au Cdd sur décision de l'encadrement de proximité pour détendre et assouplir le planning et répondre à la demande des clients.
- Paiement systématique des contrats des salariés intermittents lors d'annulations de tournage.



**DU 10 AU 16 MARS 2022, 1ER TOUR
DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**
**DONNEZ-VOUS LES MOYENS
DE VOUS FAIRE ENTENDRE !**

Paris, le 3 mars 2022